

RÉSOLUTION N° 9

**Renouvellement du mandat du Vérificateur externe**

En application de l'article 12.1 du Règlement financier concernant la nomination du Vérificateur externe et le renouvellement de son mandat,

L'ASSEMBLÉE

DÉCIDE

De renouveler pour une année (2018) le mandat de Monsieur Didier Selles comme Vérificateur externe des comptes de l'OIE.

---

(Adoptée par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE le 24 mai 2018  
pour une entrée en vigueur au 25 mai 2018)